



N° 152534-2022/1-ACTS/DAJI

Date du : 19 octobre 2022

Rapport de présentation

OBJET : modification de l'arrêté modifié n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des représentants de la présidente de l'assemblée de la province Sud et de représentants de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

PJ : un projet d'arrêté.

Références :

- règlement intérieur de la mutuelle des fonctionnaires (article 12) et courrier MDF en date du 17 octobre 2022 (Salsa n° 151454-2022/1 : Renouvellement des instances de la MDF - Mandat 2022-2026. Désignation des représentants des membres honoraires à l'assemblée générale de la MDF ;
- arrêté modifié n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des représentants de la présidente de l'assemblée de la province Sud et de représentants de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

1. Mutuelle des Fonctionnaires (MDF) (art. 109 - PARTIE 2 : REPRÉSENTANTS DE LA PROVINCE SUD, OU DE SON ASSEMBLÉE, DÉSIGNÉS PAR LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD) :

Par courrier en date du 17 octobre 2022, la mutuelle des fonctionnaires nous demande de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger à l'assemblée générale en qualité de représentants de la province Sud.

Il est proposé de reconduire Mme Marie-Ange MORVAN en tant que titulaire et remplacer M. Christophe VITTORI, suppléant, par Mme Mélyssa JULIA.

2. Commission administrative paritaire (art. 97), Jury d'évaluation professionnelle (art. 106) - TITRE 11 – SECTEUR DU PERSONNEL ET DE LA REGLEMENTATION GENERALE :

M. Christophe VITTORI ne fait plus partie des effectifs de la direction des ressources humaines (DRH) à la province Sud, il est donc proposé de le remplacer à la CAP et au jury d'évaluation professionnelle.

Par ailleurs, à la CAP, il est proposé d'actualiser les fonctions de M. CAUDEN, celui-ci n'étant plus « chef du service de la formation, de l'insertion et de la prévention », mais « préventeur médiateur ».

Organisme et article de l'arrêté n° 1729-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019	Désignations actuelles des personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs pour la province Sud	Désignations à opérer
<p>Commission administrative paritaire (CAP) Art. 97</p>	<p>M. Nicolas PANNIER, secrétaire général de la province Sud, titulaire ;</p> <p>- Mme Marie-Ange MORVAN, directrice des ressources humaines de la province Sud, 1ère suppléante ;</p> <p>- Mme Mélyssa JULIA, chef du service du développement des carrières, du conseil et des relations sociales (SDCCRS), 2ème suppléante ;</p> <p>- Mme Cindy HONS, responsable du bureau de la gestion collective, 3ème suppléante ;</p> <p>- M. Christophe VITTORI, chef du service de la gestion du personnel et de la rémunération, 4ème suppléant ;</p> <p>- M. Rodolphe CAUDEN, chef du service de la formation, de l'insertion et de la prévention, 5ème suppléant ;</p> <p>- Mme Christel BERGER, directrice adjointe de l'éducation de la province Sud, 6ème suppléante ;</p> <p>- Mme Christèle BOSSERELLE, chef du service des ressources humaines de la direction de l'éducation de la province Sud, 7ème suppléante ;</p> <p>- Mme Amanda BLANQUET, adjointe au chef du service des ressources humaines de la direction de l'éducation de la province Sud, 8ème suppléante.</p>	<p>- M. Olivier ROCHARD, chef du service de la gestion du personnel et de la rémunération, 4ème suppléant ;</p> <p>- M. Rodolphe CAUDEN, préventeur médiateur, 5ème suppléant ;</p>
<p>Jury d'évaluation professionnelle Art. 106</p>	<p>CAG : Corps Attaché :</p> <p>- Mme Marie-Ange MORVAN</p> <p>CAG : Corps Rédacteur :</p> <p>- M. Christophe VITTORI</p> <p>CAG : Corps Adjoint :</p> <p>- Shandi NOMOREDJO</p>	<p>- M. Olivier ROCHARD</p>

	<p>Sécurité / Incendie : Corps ASSLIA : - M. Franck LADRECH</p> <p>Sécurité / Incendie : Corps Sapeurs-pompiers des communes : - M. Franck LADRECH</p> <p>Sécurité / Incendie : Corps Gardiens de la police municipale : - M. Laurent BOURDON</p> <p>Surveillance / Education : Corps Adjoint d'éducation - Mme Stéphanie CARDOSO d'ALMEIDA</p> <p>Patrimoine / Bibliothèque : Corps Attaché de conservation - M. Christophe BOUTON</p> <p>Patrimoine / Bibliothèque : Corps Assistant de conservation - M. Christophe BOUTON</p> <p>Patrimoine / Bibliothèque : Corps Agent du patrimoine - Mme Christine AITA</p> <p>Jeunesse / Sports / Loisirs : Corps Conseiller des APS - M. Philippe LE POUL</p> <p>Jeunesse / Sports / Loisirs : Corps animateur socio-éducatif - Mme Nathalie de BRUGADA</p> <p>Jeunesse / Sports / Loisirs : Corps Educateur des APS - M. Karim DERRAS</p> <p>Jeunesse / Sports / Loisirs : Corps Opérateur des APS - M. Karim DERRAS</p> <p>Jeunesse / Sports / Loisirs : Corps Opérateur socio-éducatif - Mme Nathalie DE BRUGADA</p> <p>Paramédical : Corps Infirmier anesthésiste - Mme Patricia PEDRE</p> <p>Paramédical : Corps Infirmier en soins généraux - Mme Patricia PEDRE</p>	
--	--	--

	<p>Paramédical : Corps Infirmier diplômé d'Etat - Mme Patricia PEDRE</p> <p>Paramédical : Corps Masseur kinésithérapeute - Mme Patricia PEDRE</p> <p>Paramédical : Corps Aide-soignant - Mme Patricia PEDRE</p> <p>Paramédical : Corps Auxiliaire de puériculture - Mme Patricia PEDRE.</p>	
<p>Mutuelle des fonctionnaires (MDF) Art. 109</p>	<p>A l'assemblée générale :</p> <p>- Mme Marie-Ange MORVAN, titulaire</p> <p>- M. Christophe VITTORI, suppléant</p>	<p>- Mme Mélyssa JULIA</p>

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation